

La charte des valeurs (PDF)

Cette charte a pour objet de reprendre l'ensemble des valeurs partagées par l'équipe du Centre Social. Elle repose sur l'engagement de tous à défendre ces notions, socles de notre intervention envers les usagers, et rappelle la nécessité de donner « du temps au temps ».

Croire en l'interaction de la personne avec son environnement

Lorsqu'une personne rentre au centre social, elle vient avec son histoire. Le centre social se doit d'y être attentif et de chercher à comprendre le lien entre l'individu et son environnement. L'action du centre va alors être adaptée pour tenir compte de ce contexte.

Mais cette personne n'est pas que le résultat de son histoire : elle a son identité, ses motivations, ses ressources propres. Le Centre social doit veiller à ne pas enfermer les individus dans des schémas pré-établis, dans des cases, en intégrant les besoins et les potentiels spécifiques de chacun.

Les échanges d'informations nécessaires à la compréhension des situations excluent tout jugement de valeur. Permanents et bénévoles sont astreints à ce devoir d'objectivité.

Etre dans la bienveillance et la confiance

L'accueil au centre social suppose une position de bienveillance et de confiance. Cela signifie de voir d'abord dans la personne accueillie un individu capable de prendre des initiatives, de conduire des projets et d'accepter les conséquences de ses actes, selon son âge.

Sa parole est prise en compte pour construire une vision commune de la situation et définir ensemble des actions à mener dans l'intérêt de la personne ou du groupe.

Pour cela, il est essentiel de ne pas porter de jugements hâtifs et d'avoir confiance dans la capacité de chacun à respecter le cadre et les règles de fonctionnement en commun (au centre social, dans le quartier, en France), même si cela doit prendre du temps.

Croire que chacun d'entre nous dispose de capacités

Le Centre social s'engage à valoriser et/ou faire émerger les compétences et qualités dont nous sommes tous porteurs, et donc reconnaît que chacun puisse avoir une vision ou une façon de faire différente.

Cela suppose de s'appuyer sur les centres d'intérêts de chacun, rechercher en permanence ce que l'autre sait ou peut faire, et l'amener à utiliser ses capacités au travers de projets ou de co-animation.

Permettre le choix

Choisir est l'une des premières expressions de l'autonomie et de la capacité de chacun à être acteur. C'est pourquoi il est important de chercher à élargir le champ des possibles pour permettre à chacun de trouver lui-même une solution qui lui convienne, en tenant compte des conséquences de son choix, même si cela peut retarder une action.

L'action de choisir est parfois plus importante que le choix lui-même.

Développer les solidarités et favoriser le vivre ensemble

Développer les solidarités, c'est croire que le bien-être de chacun passe par une responsabilité commune. Le Centre social favorise au quotidien les relations d'entraide entre les salariés, les usagers, les bénévoles. Cela suppose de traiter de façon égale toute personne qui vient au centre, quel que soit son statut, son origine, son sexe, etc., d'être à l'écoute de

l'autre, une écoute active permanente, et d'essayer de ne laisser personne sans réponse ou sans piste d'amélioration de sa situation.

Avoir le devoir d'agir utilement et collectivement

L'équipe du centre social est destinataire d'un ensemble de demandes, formulées ou non, voire de signaux de détresse. Elle se doit de faciliter l'expression de ces demandes et d'en comprendre la nature. Elle sera alors en mesure soit d'apporter elle-même la réponse la plus adaptée, soit de mobiliser l'ensemble des ressources disponibles, ou bien encore, de refuser certaines sollicitations afin de garantir un accompagnement équitable à toutes les personnes accueillies. Quoi qu'il en soit, elle veille à ce que la réponse soit la plus efficace possible, afin de ne pas faire perdre son temps, son argent ou son espoir à la personne concernée. Dans les situations extrêmes, le devoir d'agir peut être celui de signaler.

Face aux injustices qui traversent notre société, le centre social croit donc qu'il est possible d'agir et donc qu'il se doit d'agir.

S'impliquer, s'engager

Le Centre social se donne le devoir de repérer les besoins non ou mal couverts, de chercher et promouvoir des idées nouvelles et d'innover dans ses modes d'actions. Il ne peut vivre sans une implication et un engagement permanents, qui vont insuffler l'énergie nécessaire à la mise en œuvre de son projet. Chaque action, sans cesse remise en cause pour toujours l'améliorer et développer son utilité, doit être portée par une réflexion et une préparation collective ; l'équipe des permanents toute entière est le premier moteur de la participation des habitants.